

Madame, Monsieur, Cher Parent, Cher Responsable Légal,

Le projet éducatif de l'Ensemble Scolaire promeut l'ouverture culturelle, artistique, linguistique, la pratique sportive et le croisement des différentes disciplines scolaires, au service du parcours de chaque jeune.

À ce titre, l'établissement organise, pour les classes de la 6^{ème} à la 2^{nde}, une Semaine Ouverte Aux Projets (SO#AP) qui se déroulera autour de la période du 10 au 14 juin 2024.

Cette organisation ambitieuse, nécessite préparation et rigueur dans sa structuration afin de permettre la participation des 1500 élèves concernés.

Vous trouverez dans les pages suivantes, la diversité des propositions qui sont faites aux élèves. Il vous sera demandé, en janvier, de sélectionner séjours et/ou activités selon le niveau de classe précisé.

Le comité de pilotage prendra en compte ces souhaits sans toutefois en garantir la satisfaction ; en effet, les places sont limitatives et la constitution des groupes répond à diverses contraintes.

*Pour le Comité de Pilotage de la SO#AP
Le Chef d'Établissement Jean-Marie Vangout*

Les objectifs :

Prolonger dans toutes ses dimensions l'action éducative par d'autres moyens :

Participer à un projet éducatif et pédagogique à vocation culturelle, linguistique, artistique ou sportive.

Le large éventail d'activités proposées permet aux élèves de s'ouvrir successivement sur cinq ans, à différents horizons, qu'ils soient culturels, sportifs, ou éducatifs.

Assurances :

Assurance annulation uniquement pour raison médicale :

Toute **demande d'annulation** devra être déposée auprès du BVS au plus tard **48 heures avant le 10 juin 2024** et accompagnée du **questionnaire médical rempli** (pro-forma établissement à retirer auprès du BVS, toute annulation générera des frais).

Aides financières :

Notre établissement attribue pour l'année scolaire 2023/24 un budget spécifique pour venir en aide à certains élèves dont les familles pourraient être en difficulté financière.

La demande doit être adressée par écrit au BVS. Les demandes seront étudiées au cas par cas.

Cinquièmes : descriptif de la semaine

→ Semaine spécifique avec 2 jours PSC 1 et 2 jours d'activités sportives et culturelles

Site de Marignane :

Prix : 160€ (possibilité de paiement avec la carte CJEUNE de Provence)

Repas : Pour les demi pensionnaires repas pris au self lors des jours de PSC1 et pique-nique lors des 2 jours d'activités.

Pour les externes possibilité de prendre le repas au self lors des jours PSC1 et prévoir un pique nique lors des 2 jours d'activités.

Un certificat de compétence sera remis aux élèves à la fin de la formation.

Responsable et accompagnateur(s) : Une équipe de 7 enseignants et personnels

Objectif(s) et contenu :

- 2 Jours de sensibilisation aux premiers secours avec passage du PSC1 et visite de la Caserne de Marignane.
- 1 Journée découverte des sports de combat.
- 1 Journée de laser game et réalité virtuelle.

Conformément au Projet Éducatif de l'Établissement, une semaine d'activités culturelles, sportives et interdisciplinaires est organisée chaque année (SO#AP Semaine Ouverte Aux Projets pour 2023/24) et aura lieu du **Lundi 10 au Vendredi 14 juin 2024** (mercredi non compris).

Cette année, le tarif de cette semaine s'élèvera à **160 euros** pour chaque élève de 5^{ème}.

Vous avez la possibilité d'utiliser la Carte CJeune de Provence

(<https://www.departement13.fr/collegien-de-provence/>) pour régler jusqu'à 100€ de cette semaine (si vous ne l'avez pas déjà utilisée).

Si la carte a déjà été utilisée vous avez la possibilité de nous régler en 3 chèques.

Nous attirons votre attention sur le caractère obligatoire de la semaine et pour ceux qui souhaitent bénéficier des avantages de la Carte CJeune de Provence, nous vous demandons de nous transmettre :

-la copie du **QR Code** de la carte CJeune de Provence avec le coupon réponse ci-dessous,

-un chèque du montant restant (possibilité de paiement en 3 chèques, premier encaissement fin mars, second en avril et le dernier en Mai 2024) à l'ordre Association sportive et culturelle Saint Louis.

A déposer auprès du professeur principal au plus tard le 15 mars 2024.

- Durant cette semaine, vos enfants seront formés et encadrés par des **Pompiers de L'UDSP13 à la Prévention et aux Secours Civiques niveau 1 (PSC1)** sur 2 jours afin d'obtenir le certificat de compétences :

1 jour et demi au **collège** et 1/2 journée à la **caserne de Marignane**.

- les 2 autres journées vos enfants seront initiés à la pratique de différentes activités sportives et culturelles encadrées par des éducateurs telles que :

- **Boxe** (ASR BOXING FIGHT à Rognac)
- **Laser Game et Réalité Virtuelle** (DELTAGAME à Plan de Campagne)

COUPON D'UTILISATION DE LA CARTE CJEUNE :

Pour régler jusqu'à 100€ (si vous ne l'avez pas encore utilisée) et de compléter par un chèque du montant restant **avec la photocopie du QR CODE** de la carte **CJEUNE Provence** avec le nom de l'enfant (verso avec le code).

-----*Coupon réponse*-----

-----*Coupon réponse*-----

-----*Coupon réponse*-----

Je soussigné(e).....parent de l'élève.....

En classe de 5° au collège Saint Louis Sainte Marie autorise l'établissement à effectuer un retrait de la Carte CJeune de Provence de la somme de€ comme participation financière à la semaine ouverte aux projets dont le montant total s 'élève à 160 €.

Je règle par chèque(s) la somme restante de€

Ou

Je règle la totalité par chèque(s) 160 €

Signature des 2 responsables légaux :

Site de Gignac
Allée de St Louis
13180 GIGNAC
Tél 04 42 31 73 00

Site de St Mitre les Remparts
Chemin rural des Étangs - ZAC des Etangs
13920 SAINT MITRE LES REMPARTS
Tél 04 13 05 38 83

Site de Marignane
La plaine Notre Dame
Avenue Calderon
13700 MARIIGNANE
Tél 04 42 88 89 90